

A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS



## SUPREME CONSEIL UNI

DES SOUVERAINS GRANDS INSPECTEURS GENERAUX DU 33<sup>ème</sup> ET DERNIER DEGRE DU RITE ECOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTE  
SOUS LA VOUTE CELESTE PAR 43° 23'30" DE LATITUDE NORD ETA 6°20' 27" DE LONGITUDE EST AU GRAND MERIDIEN DE PARIS

ZENITH DU CANNET DES MAURES

### Décret : 03/D/6021

Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté des Souverains Inspecteurs Généraux du 33<sup>ème</sup> et dernier degré du Rite Ecossais Ancien Accepté composant le Suprême Conseil Uni du Rite.

Vu la saisine diligentée par le Trois Fois Puissant Maître **Bruno CANALE** de la Loge de Perfection **ETOILE du SUD LP 01** en date du 23/01/2021.

Vu le dossier remis par la Loge de Perfection « **L'ETOILE DU SUD** » LP1, conformes à la procédure intégration et « Accès aux degrés supérieurs »

Vu le vote unanime des Frères de cette Loge de Perfection possédant le 14<sup>ème</sup> degré,

Vu les articles 49, 50 et 51 de notre Règle

Vu l'avis favorable du Suprême Conseil Uni réuni en Consultation Plénière le 02/02/2021

Avons décidé d'accepter que le Très Cher Frère **Jean Luc PETRO**, soit intégré au **14<sup>ème</sup> degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté** :

**GRAND ELU PARFAIT ET SUBLIME MACON.**

**Il sera** inscrit au contrôle de la Loge de Perfection **L'ETOILE DU SUD N° LP1 à l'Orient du Cannet des Maures le N° 14 24.**

Fait et donné en Consultation Plénière du Suprême Conseil, ce jour, le 02/02/2021.

*Pour le Très Puissant Souverain Grand Commandeur*

LE GRAND SECRETAIRE GENERAL



A stylized handwritten signature in black ink.

Joseph PEREZ

